

■ colloque

# L'avenir des enfants de la guerre avec Boris Cyrulnik

■ famille

## L'aliénation parentale : un syndrome destructeur

■ famille

## L'aliénation parentale : un syndrome destructeur

C'est une souffrance quotidienne, qui conduit certains au suicide : après un divorce ou un deuil, un parent est privé, totalement, de ses enfants. Pire encore : ses propres enfants, dont il était si proche, le rejettent, l'humilient, le dénigrent, alors que rien ne peut lui être reproché. En quelques semaines, en quelques mois, l'amour fait place à la haine, avec l'aide complaisante (et parfois inconsciente) du parent « alléant ».

Le conflit conjugal est devenu un conflit parental, avec la participation active des enfants, qui prennent fait et cause pour le père ou la mère et porteront, toute leur vie, le poids de ce terrible rejet.

C'est ce phénomène complexe - Syndrome d'aliénation parentale (SAP) - que le Dr Edouard Broussalian, médecin homéopathe et membre de l'Association contre l'aliénation parentale (ACALPA), est venu décrypter, à Toulon, dans le cadre d'une conférence-débat organisée par l'École des Parents.

### Pathologie mentale

Devant un auditoire particulièrement attentif et curieux de comprendre, l'orateur n'a pas hésité à qualifier ce comportement de « *pathologie mentale* » : « *C'est le meurtre symbolique du parent rejeté, à travers le lien pervers qui*

*s'établit entre un parent qui a la garde de ses enfants et ses enfants, quel que soit l'âge. Quand le SAP est installé, il y a peu de chance qu'un enfant " aliéné " re-*

*vienne spontanément vers celui ou celle qui a été écarté. »*

Impossible de faire le deuil d'un enfant qui, parfois, habite à proximité, impossible de renouer un lien, même s'il y a une injonction du juge : dans ces cas précis, les « *points de rencontre* » deviennent des « *lieux de torture* », où les enfants se rendent par obligation, « *muets, fermés et hostiles* ».

Pour le Dr Edouard Broussalian, les parents responsables de cette aliénation ont souvent une mentalité narcissique, hystérique ou paranoïaque, et ils savent manipuler la justice comme les experts...

Dans de nombreux pays, le SAP est reconnu, et condamné : quand le parent aliéant est fermé à tout compromis, les juges n'hésitent pas à décider de changer la garde des enfants, même si ce changement entraîne un traumatisme qu'il faut prendre en compte.

Une fois encore, dans cette guerre ouverte, la première victime est l'enfant, enfermé dans la folie d'un groupe.

En France, la notion de SAP commence à peine à être reconnue : sur ce sujet, le Dr Broussalian est prêt à faire une conférence à l'école de la Magistrature!

NICOLE FAU

### Savoir +

■ Jeannine Braendling et Jean-Luc Bigeard, coprésidents de l'École des Parents (tél. 04.94.87.63.11) - [www.acalpa.org](http://www.acalpa.org)